

MAROLLES LE MAG

#182

JANVIER 2023

Meilleurs Vœux!



// RÉTROSPECTIVE 2022
P.4

// PLAN DE SOBRIÉTÉ
P.18

// PORTRAIT
P.24



4 RÉTROSPECTIVE 2022



10 TRAVAUX



14 ÉLECTIONS CME



17 3 QUESTIONS : CCAS



18 PLAN DE SOBRIÉTÉ



22 AGENDA



24 PORTRAIT ASSOCIATION : PATRICIA CHAPOT



28 SIMA

Je vous donne rendez-vous le samedi 21 janvier (19h) pour la Cérémonie des Vœux aux Marollais.

Une édition tout en sobriété mais sans morosité !

Chères Marollaises, chers Marollais,

Nous avons à peine le temps de voir une année s'achever qu'une autre débute. Ce mois de janvier est ainsi l'occasion de revenir sur les principales réalisations de 2022 (pages 4-5) mais surtout de **se projeter vers l'avenir.**



Le samedi 21 janvier prochain, je vous invite à retrouver votre équipe municipale à l'Espace des Buissons pour vous présenter les grandes orientations et les projets de l'année 2023. Malgré un contexte économique difficile, il nous paraissait essentiel de pouvoir organiser cette Cérémonie des Vœux aux Marollais au sortir de deux années de confinement et de distanciation.

Si nous souhaitons en effet diminuer notre consommation d'énergie et faire des économies là où elles peuvent être faites (voir pages 18-20), nous sommes persuadés qu'il **ne faut pas ajouter de la morosité à la morosité ambiante.** C'est pourquoi nous avons souhaité **maintenir nos événements conviviaux**, comme le Lancement des Illuminations de Noël le 25 novembre dernier, le Téléthon et donc la Cérémonie des Vœux.

Toutefois, dans le souci de participer à l'effort de sobriété demandé à tous, **cette cérémonie des vœux se vaudra simple et chaleureuse, proche des Marollais et recentrée sur l'essentiel** : pouvoir vous présenter le plus simplement possible les projets à venir et vous permettre d'échanger à nouveau directement avec vos élus.

Le coût de cet événement sera totalement diminué de 25 %, par rapport aux précédentes éditions, s'inscrivant alors dans l'effort budgétaire que j'ai demandé à l'équipe municipale et aux services municipaux.

Faire plus en dépensant moins, pour ainsi absorber au mieux l'augmentation des coûts des matières premières et surtout de l'énergie. Trouver les économies afin que cette augmentation ne pèse pas, de notre fait, un centime de plus dans le portefeuille des Marollais.

Faire plus en dépensant moins sera la ligne de conduite des projets que nous réaliserons avec vous en 2023. Mon équipe et moi-même avons hâte de vous les présenter lors de la Cérémonie des Vœux aux Marollais.

Dans cette attente, nous vous adressons à toutes et tous **nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.**

Bien à vous

Notre Maire
Alphonse BOYE

MAROLLES LE MAG' - #182 - JANVIER 2023

// Directeur de la publication : Alphonse Boye
 // Rédacteur en chef : Stéphanie Lourenço
 // Rédaction : Stéphanie Lourenço, Antoine Behr, Anaïs Floch
 // Conception graphique : Anaïs Floch
 // Impression : FORTIN LE PROGRÈS - Marolles-en-Brie
 // Distribution : FAB DISTRIB
 // Tirage : 2200 exemplaires
 // Photos : Service Communication et 123RF
 // Dépôt légal : ISSN 2825-0443



Retrouvez l'actualité de la commune sur **MAROLLESENBRIE.FR**
Facebook, Instagram et Youtube
 @villedemarolles

RÉTROSPECTIVE 2022

RÉTROSPECTIVE 2022

JANVIER

Lancement de la nouvelle maquette du magazine municipal

Dénoté « Marolles le Mag », votre magazine se veut plus moderne, plus clair et être le reflet du dynamisme de notre commune



17 MARS

Lancement du budget participatif

Des habitants qui proposent des projets pour la ville : c'est l'idée de ce nouveau dispositif de démocratie participative. Près de 200 Marollais ont voté pour choisir leurs projets préférés parmi ceux proposés.



10 MAI

Cérémonie des Marollais Remarquables

Après plusieurs années d'absence, la commune a organisé cette cérémonie pour récompenser celles et ceux qui font briller Marolles. Ils ont tous été désignés par les associations et tout à chacun.



24 JUIN

Spectacle périscolaire

Réalisé par les enfants du périscolaire et l'équipe animation, ce spectacle a donné, d'une bien jolie façon, un avant-goût des vacances d'été. Bravo à tous pour ce travail qui a ravi petits et grands.



AOÛT

Travaux avenue des Bruyères

Réfection de la chaussée, réaménagement des trottoirs, pose d'un plateau surélevé pour réduire la vitesse et rénovation de l'éclairage public



4 NOVEMBRE

Fin des travaux route de la Forêt

Attendu par de nombreux Marollais, la commune a utilisé son enveloppe voirie fournie par le territoire (GPSEA) pour réaménager la route de la Forêt en partenariat avec celui-ci et en coordination avec la ville de Sucy-en-Brie



12-27 FÉVRIER La Micro-Folie

Marolles-en-Brie a été la première commune du territoire à accueillir ce musée numérique. Il reviendra en mars 2023 !



23 AVRIL Les concerts de poche

Les Concerts de Poche faisaient leur retour à l'Eglise de Marolles avec le duo Karine Deshayes et Philippe Cassart.



21-22 MAI Semaine du développement durable

Au programme : journées de nettoyage de la ville, grand pique-nique solidaire, circuit forestier et balade à vélo avec l'association Le Nez au Vent.



2 JUILLET Inauguration de la nouvelle aire de jeux du Parc urbain

Attendues par de nombreux parents, les nouvelles structures de jeux ont été choisies par les enfants du CME



Lancement de Marolles en Fête nouvelle formule

C'est un véritable village vacances aux nombreuses activités qui a animé pendant plus de 10 jours notre commune



10 SEPTEMBRE Forum des associations

Intervenants, bénévoles ou visiteurs, vous étiez nombreux au rendez-vous et nous vous remercions d'avoir contribué au succès de cette journée !

MAIS AUSSI

Expo jeunesse « L'Art dans ma ville » ... collecte pour l'Ukraine ... pièce de théâtre « Et elles vécurent heureuses » ... atelier enfance « vis ma vie, vis mon handicap » ... café-littéraire ... achat de véhicules électriques ... changement de sens de circulation « quartier des Vignes » ... une boîte à livres au Centre commercial ... séjour enfance à la montagne ... Fête du Livre et du Jeu ... création d'une école municipale des sports ... journées du patrimoine Marolles-Sucy...

EN IMAGES



Médaillés du travail

15 OCTOBRE 2022

À l'occasion de la cérémonie de remise de médailles d'honneur du travail, les médaillés ont partagé leurs expériences de la vie professionnelle en présence de leurs proches et des élus.

Fais-moi peur !

22 OCTOBRE 2022

Atelier de confection de Gourdimonstres et de lectures de contes aux enfants à la bibliothèque, à l'approche d'Halloween. Chocolat chaud et bonbons étaient au rendez-vous, pour le plus grand bonheur des petits comme des grands !



EN IMAGES

Soirée Halloween « El dia de los muertos »

28 OCTOBRE 2022

Les animateurs du centre de loisirs ont innové cette année en proposant une balade contée en plus de la traditionnelle soirée dansante.



Commémoration

11 NOVEMBRE 2022

En présence des jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants, les élus et les Marollais ont partagé un moment de recueillement et de souvenir en mémoire de nos morts pour la patrie.



EN IMAGES



Les élus à votre rencontre

19 NOVEMBRE 2022

Les élus étaient présents sur le centre commercial des Buissons pour échanger avec les Marollais.

Lancement des illuminations

25 NOVEMBRE 2022

Grand moment de convivialité pour tous autour d'un goûter, chocolat et vin chauds, offerts, par l'Association des commerçants (ACM).



EN IMAGES



Accueil de nouveaux Marollais

26 NOVEMBRE 2022

Une matinée riche en échanges sur la vie de notre commune. Vous venez d'arriver ? Vous souhaitez en savoir plus sur la ville et ses services ? Contactez le cabinet du maire.

Renseignements : cabinet-maire@marollesenbrie.fr

Spectacle de Noël

11 DÉCEMBRE 2022

Invitation à la magie de Noël, le spectacle proposé a ravi les enfants, les parents et les grand-parents !



Soirée jeux à la Maison des Jeunes

14 DÉCEMBRE 2022

Les jeunes étaient invités à partager une soirée animée et ludique autour de différents jeux de société.



REQUALIFICATION DE LA ROUTE DE LA FORÊT

Depuis le 4 novembre dernier, la route de la Forêt a fait peau neuve, pour le plus grand plaisir de la population marollaise, des villes voisines et des automobilistes.

Suite à la dégradation progressive de la chaussée, aux croisements difficiles entre les véhicules, à la vitesse excessive et aux accidents fréquents (dans les fossés), les travaux sur cet axe routier étaient attendus depuis plusieurs décennies. La requalification de cette voie était alors une priorité de l'équipe municipale pour le début de mandat.

Une réalisation longue, avec plusieurs étapes qui a permis d'aboutir à la requalification complète de la route de la Forêt, désormais plus large et bénéficiant d'une nouvelle voie partagée entre piétons et cyclistes, pour proposer une liaison douce jusqu'à présent inexistante. Des dispositifs de sécurité ont été intégrés à la chaussée pour limiter la vitesse et assurer la sécurité de tous les usages de la route.

En coordination avec la ville de Sucy-en-Brie et le GPSEA, les travaux concomitants de la route de la Forêt et de la route de Marolles permettent à présent de profiter d'une qualité de circulation entre les deux communes, longtemps attendue. Une inauguration entre les villes de Sucy et Marolles est prévue aux beaux jours.



PLANTATION D'ARBRES SUR LA COMMUNE

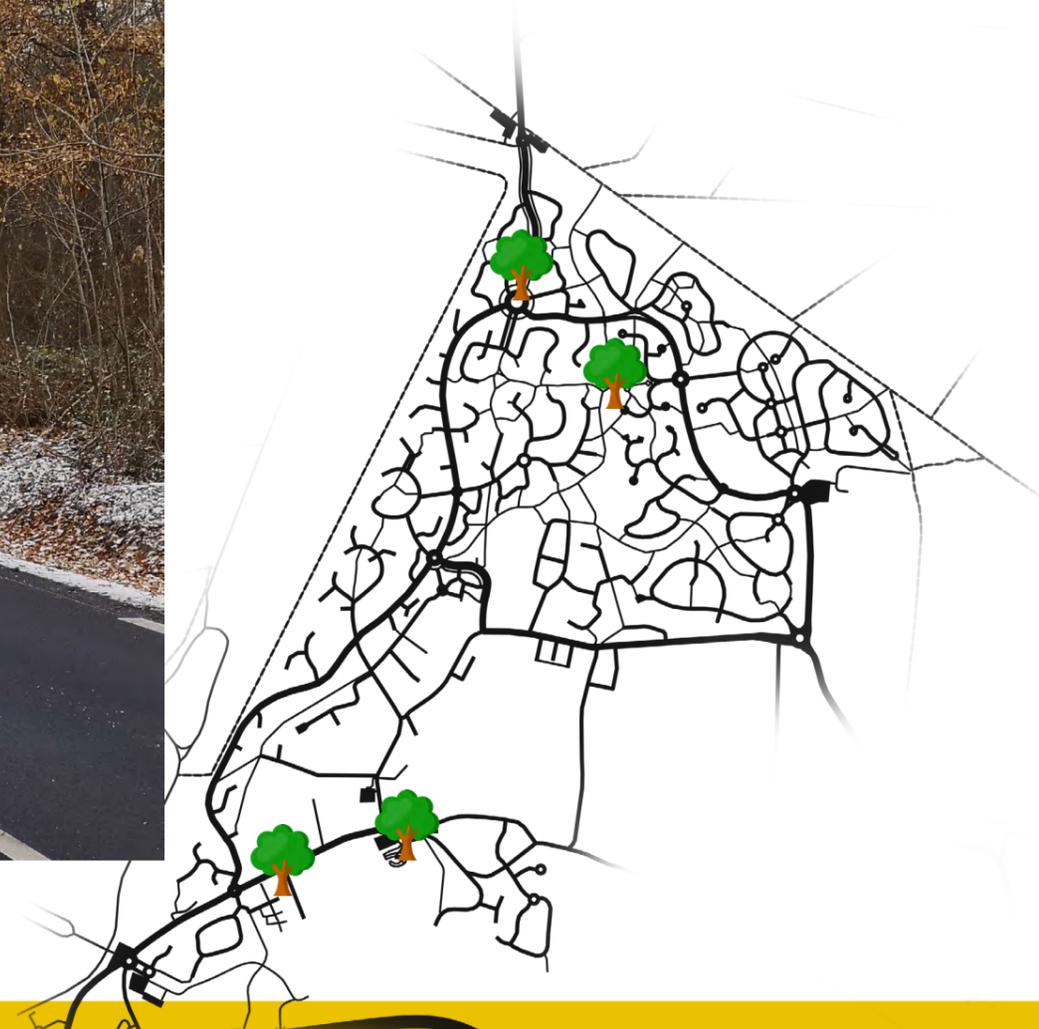
La ville de Marolles s'est inscrite auprès du Conseil Départemental pour bénéficier du «Plan 50 000 arbres pour le Val-de-Marne». Le Département s'engage à préserver le patrimoine arboré existant d'une part, et à planter 50 000 arbres sur le territoire d'ici à 2028.

Pour lutter contre le dérèglement climatique et ses effets, ce plan propose de mobiliser les collectivités, les acteurs des territoires et les habitants afin de protéger et pérenniser le patrimoine arboré existant et de planter 50 000 arbres (arbres supplémentaires et non remplacement d'arbres) d'ici à 2028.

Sur la commune, le projet a été défini comme suit, avec la plantation de :

- 2 cerisiers sur le rond-point des bois ;
- 36 arbres sur le Parc urbain (20 alisiers le long de la voie verte, 1 chêne sur la place aux Guérets, 15 érables sur l'aire de sport pour créer un bois urbain) ;
- 5 hêtres et 5 alisiers sur le terrain de pétanque ;
- 10 rosa styloxa et 1 viorne obier sur le rond-point de Grosbois afin de créer un massif et désartificialiser cette zone.

Soit au total, près d'une soixantaine de nouveaux sujets qui viendront créer de nouvelles zones de fraîcheur et qui contribueront à une meilleure infiltration des eaux pluviales.



LES LAURÉATS DU BREVET DES COLLÈGES

Le mardi 18 octobre M. le Maire, accompagné de Madame DURANDEAU, adjointe au Maire de Santeny en charge de l'Enfance-Jeunesse, ont récompensé près de 120 élèves pour l'obtention du brevet des collèges.

À cette occasion, et comme l'an dernier, les deux municipalités se sont associées pour récompenser les lauréats : une place de cinéma a été offerte à chacun en partenariat avec le Kinépolis d'Eden à Servon (77).



UNE NOUVELLE FRESQUE POUR LA MAISON DES JEUNES

La Maison des Jeunes a fait appel à Andy Cassayre, artiste peintre, pour la réalisation d'une nouvelle fresque en adéquation avec celle du centre de loisirs.

Les jeunes se sont investis dans la réalisation de ce nouveau graff pour mettre en avant leurs valeurs essentielles pour le bien vivre ensemble : la solidarité, l'amour, la paix et le respect.



L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS FAIT L'UNANIMITÉ AUPRÈS DES ENFANTS

L'École Municipale des Sports a été lancée à la rentrée de septembre dans le cadre du développement de l'offre éducative et sportive de la commune. Pour rappel, celle-ci propose aux enfants, de 6 à 11 ans, la pratique d'activités sportives sous forme de cycles, le travail sur des thèmes de prévention et surtout l'initiation à tout type de sports. Les enfants ont déjà pu s'essayer au roller, au tir à l'arc, à la boxe éducative et aux jeux sportifs plus traditionnels.



SENSIBILISATION À LA NUTRITION

«Petit-déjeunons ensemble», est un projet reconduit par l'équipe d'animation Enfance et les agents de service auprès des CP/CE1 de l'école des Buissons et des CE1/CE2/CM2 de l'école de la Forêt.

Ses objectifs : sensibiliser les enfants sur l'intérêt nutritionnel du petit déjeuner et la façon de composer un repas équilibré en fonction de leur goût.

L'équipe encadrant les enfants a organisé des séances pédagogiques, sur l'intérêt nutritionnel du petit déjeuner, avec des vidéos et des affiches. Les élèves se sont montrés dynamiques et enthousiastes en préparant leur « petit déjeuner idéal ». L'enjeu de ce moment de convivialité était de faire comprendre aux enfants les différentes familles alimentaires nécessaires pour composer un repas équilibré parmi les denrées proposées sur le buffet.

Un questionnaire sur leurs habitudes alimentaires avait été distribué en amont du projet, voici les conclusions qui en découlent : la quasi-totalité des enfants prennent un petit déjeuner entre 7h30 et 8h du matin sur une durée de 10 à 20 minutes environ. Ils déjeunent à table en famille mais très souvent devant un écran. Et en ce qui concerne la composition du petit déjeuner, en général, il est plutôt bien équilibré mais il manque très souvent la famille des vitamines !

STAGE MULTISPORTS



Un stage multisports pour les enfants de 9 à 12 ans se tiendra pendant les vacances d'hiver du 20 au 24 février, de 9h à 17h (repas et goûter compris).

Cette semaine, les éducateurs sportifs initieront les enfants à divers sports.

Rendez-vous au gymnase de Marolles-en-Brie.

Inscription : scolaire@marollesenbrie.fr – tél : 01 45 10 38 31



INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS (CME)

Le 25 octobre dernier a eu lieu la séance d'installation du Conseil Municipal d'Enfants (CME), en présence de Monsieur le maire, d'Anne Ferreira et Céline Monassa, adjointes au maire, Grégory Nguyen, conseiller délégué à la Jeunesse, et Mehdi Bellouth, conseiller municipal en charge du CME.

Le Conseil Municipal d'Enfants étant renouvelé chaque année par moitié, les huit nouveaux conseillers municipaux ont été accueillis par leurs camarades.

Ainsi, pour l'école de la Forêt, les nouveaux conseillers élus sont : Sarah BELLOUTH, Lola BOSCHAT, Maxime EONIN et Milan LANEURY.

Et pour l'école des Buissons : Lucie BODIOU, Victor BOHNERT, Camyla CHOULI et Isaak KAMGA

Petite nouveauté cette année, chaque nouveau conseiller municipal s'est vu attribuer un parrain parmi les jeunes élus installés depuis un an. Ces derniers leur permettront de mieux appréhender leur rôle d'élus du CME.

Au cours de cette séance d'installation, Monsieur le maire a félicité les nouveaux conseillers et a salué leur engagement pour la commune. Ce fut l'occasion d'échanger avec eux sur le rôle de l'élus et sa place dans les institutions qui compte notre pays.

Entourés des élus et des agents du service Enfance, nos jeunes conseillers ont pu commencer à travailler, dès novembre, sur leurs projets.

Encore bravo à eux !



UNIS POUR LA CAUSE

Nous ne le dirons jamais assez : merci !

Merci aux bénévoles, aux associations, aux agents et à tous les Marollais qui ont contribué à récolter des dons à l'occasion d'Octobre Rose

OCTOBRE ROSE

La tombola organisée par l'Association des Commerçants de Marolles et leur participation à l'Apé'rose, les animations musicales et sportives du Conservatoire, de Yakadansé, le stand de prévention de Treckcoeur rose, la vente de miel de Rencontres Marollaises, les portes ouvertes du judo et la rando pédestre et vélo de Marolles en Harmonie ont permis encore une fois, que notre commune se mobilise pour lutter contre le cancer du sein.

Ainsi, 1135€ ont été remis à l'association Ruban Rose et 1270€ à la Fondation de l'Institut Gustave Roussy et à Infini Lili. Par ailleurs, Marolles Handball a remis un chèque de 1200€ à l'institut Gustave Roussy dans le cadre d'Octobre rose et de Movember



TÉLÉTHON



Vous avez été nombreux à participer aux nombreux événements organisés pour soutenir le Téléthon : le concert de Gospel, la course du muscle, le spectacle de mentaliste, les animations et ventes réalisés avec la participation de vos associations et de la commune.

Merci au Secours Catholique, aux Amis de Marolles, au club de Judo, à Rencontres Marollaises, au Conservatoire, au Football Club, à Marolles Loisirs Découverte, Marolles en Harmonie et aux agents communaux qui ont contribué à récolter 5 002,31 € pour l'AFM-Téléthon.



COLLECTE DE JOUETS

Les Conseillers municipaux enfants ont rivalisé d'imagination pour la campagne de communication de la collecte de jouets au centre de loisirs pour le Secours Catholique.

C'est avec une grande fierté, que les enfants ont remis les dons au Secours Catholique. Félicitations à eux pour leur esprit de solidarité et d'entraide.



Semaine Bleue

Du 3 au 7 octobre 2022

Une semaine d'activités, de conférence et d'animations en partenariat avec le CCAS de Santeny.



Voyage au Portugal

Du 10 au 17 octobre 2022

Le CCAS a organisé un voyage d'une semaine qui a emmené nos seniors de Porto à Lisbonne.



Banquet des aînés

11 novembre 2022

Cette année, c'est au Domaine de Grosbois que plus d'une centaine de nos aînés s'est retrouvée autour d'un repas. Agrémenté de danse de la troupe Danse Music Cie et d'animation d'un mentaliste.



Visite du Sénat

9 décembre 2022

C'est une première ! Une trentaine de nos aînés a pu visiter le Palais du Luxembourg aux côtés du sénateur Laurent Lafon. Ce moment convivial et instructif s'est conclu par un dîner.



Distribution des colis de Noël

17 décembre 2022

La traditionnelle distribution des colis de Noël a conclu l'année du CCAS. Que ce soit en mairie ou directement à leur domicile, c'est plus de 200 de nos aînés qui ont reçu leur colis agrémenté d'un photophore, d'une carte ou d'un marque page préparés par les enfants de nos écoles.



TROIS QUESTIONS À

MANDY BENAMMOUR ET SYLVIE DOUSSOT

Agents au CCAS

QU'EST-CE QUE LE CCAS EXACTEMENT ?

Le CCAS est un établissement public en charge de la politique sociale de la commune. Nous conduisons des actions d'accompagnement, de prévention et de développement social en liaison avec les institutions publiques et privées. Le CCAS est un outil essentiel de solidarité et d'aide aux personnes fragilisées par la vie et aux familles.

COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LES MISSIONS DU CCAS ?

Nous pouvons les résumer en trois missions principales : informer et accueillir, coordonner les demandes d'aides, soutenir les personnes en difficulté.

Le CCAS est un lieu d'information, d'écoute et d'accompagnement où la confidentialité est la règle. Nous informons sur les dispositifs sociaux existants : aides sociales, permanences des institutions publiques, accompagnement personnalisé...

Le CCAS est également le relais de toutes les démarches administratives pour la mise en place des aides. Nous aidons à la coordination avec les acteurs du social.

Enfin, le CCAS est un organe d'accompagnement des personnes dans les difficultés qu'elles peuvent rencontrer, les aider à trouver des solutions et à se tourner vers les bonnes institutions. Notre rôle est aussi de rompre l'isolement de ces publics fragiles, qu'ils soient des familles, des personnes seules ou encore des seniors.

C'est ainsi que nous accompagnons les demandes de logement social, d'obtention de bons énergie, d'aide aux personnes ayant un handicap, ...

QUELS SONT LES PROJETS POUR 2023 ?

Avant toute chose, notre ambition pour 2023 est de lever les craintes et de faire en sorte que les Marollais en situation de fragilité ou ayant besoin d'un coup de pouce, puissent se tourner naturellement vers nous.

Puis nous avons aussi le projet de développer encore plus les partenariats avec la commune de Santeny, Maison France Service, le Département du Val-de-Marne...

Enfin, nous ambitionnons de rompre l'isolement et créer un lien fort avec les personnes et familles isolées, ou encore les personnes âgées seules afin d'offrir des moments de convivialité et d'entraide entre générations.

Plus d'informations sur le site de la commune de Marolles-en-Brie : marollesenbrie.fr/vivre/solidarite
Tél. : 01 45 10 38 23



NOTRE PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Dans votre précédent magazine (Marolles le Mag n° 181), nous vous présentions les premières mesures prises par la commune afin de répondre au défi de la sobriété énergétique que nous imposent l'urgence planétaire et le contexte international. Aujourd'hui, nous vous détaillons notre plan de sobriété énergétique.

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC LA NUIT, DE MINUIT À 6H

Comme bon nombre de communes en France et notamment voisines, l'équipe municipale a décidé de procéder à l'extinction de l'éclairage public à partir du lundi 9 janvier. Notons que l'intensité lumineuse avait déjà été réduite à 50 % (à partir de 22h).

5 BIENFAITS DE L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

€ Réaliser des économies : diviser par deux la facture d'électricité de l'éclairage public

58% de la consommation d'électricité de la commune est lié à l'éclairage public. A ce jour, il est prévu que le coût de l'électricité serait multiplié par 4 car le prix du mégawatt que nous payons est en dessous du parapluie tarifaire que garantit l'Etat. Les mesures de baisse de l'intensité lumineuse de 22h à minuit et d'extinction totale de minuit à 6h permettront de diminuer cette facture de moitié.

🌳 Réduire l'empreinte carbone de la ville

Outre le gain financier, ces mesures contribuent pleinement à atteindre les objectifs de diminution de l'empreinte carbone de Marolles-en-Brie. D'autres projets sont à l'étude pour atteindre les objectifs de -40% de notre consommation énergétique à horizon 2040 fixés par la loi de transition énergétique.

🌿 Préserver la biodiversité

Les animaux, particulièrement les oiseaux et les insectes, ont besoin de l'alternance naturelle du jour et de la nuit pour leur équilibre, voire pour subsister. Ces 25 dernières années, 75% des insectes et 30% des oiseaux ont disparu. Le fait d'éteindre l'éclairage public pendant quelques heures permet aux espèces de retrouver leur cycle naturel.

🤝 Protéger notre santé

Tout comme pour les animaux, notre horloge biologique est réglée sur l'alternance du jour et de la nuit. La qualité de nuit permet notamment l'endormissement et une meilleure qualité de sommeil. Elle conditionne aussi la production d'hormones comme le cortisol, des mécanismes de défense immunitaire, et différentes fonctions physiologiques nécessaires à la santé. Les impacts sur notre santé d'un éclairage permanent ne sont donc pas anodins.

⚠️ Améliorer la sécurité

Concernant la sécurité routière, les études démontrent que les endroits où des extinctions ont été faites sont moins accidentogènes : les automobilistes font plus attention dans ces conditions et réduisent leur vitesse.

Les statistiques des forces de l'ordre et des assureurs montrent aussi que les vols ont surtout lieu la journée et, lorsqu'ils ont lieu la nuit, ce sont dans des endroits éclairés. Les voleurs recherchent la lumière car sinon ils doivent utiliser une lampe torche et sont alors plus visibles. De manière générale et contrairement aux idées reçues, 80 % des vols et agressions ont lieu en plein jour selon les chiffres disponibles de l'Observatoire national de la délinquance et des ripostes pénales (ONDRP).

FOCUS : ILLUMINATIONS DE NOËL

Les illuminations de la ville étant en LED, elles sont peu consommatrices en électricité. Toutefois, afin de participer à l'effort de sobriété, les illuminations ont été coupées au 9 janvier alors qu'auparavant, celles-ci perduraient jusqu'à la fin du mois.

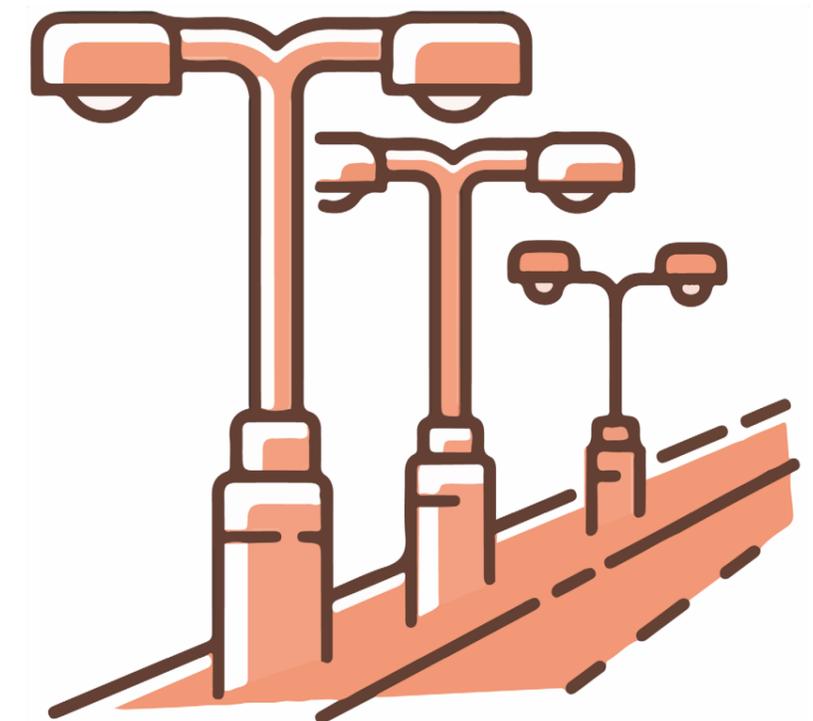
L'idée de l'équipe municipale reste toutefois de ne pas ajouter de la morosité à la morosité en supprimant ces illuminations. « Noël est un événement important pour chacun de nous et en particulier pour les enfants. Ils ne sont pas responsables de la situation actuelle. » a indiqué Monsieur le maire lors du lancement des illuminations le 25 novembre dernier.

DES BÂTIMENTS PUBLICS MOINS ÉNERGIVORES

- Remise en route du chauffage dans les bâtiments communaux au 7 Novembre : mi-octobre auparavant
- Remplacement de la chaudière de l'Hôtel de Ville par un modèle plus écologique car moins énergivore
- Température abaissée dans les bureaux (19 °C)
- Réduction de la température de l'eau chaude dans les bâtiments publics
- Mise en place de minuteurs dans les couloirs et sanitaires

- Nomination parmi les agents d'un référent énergie par bâtiment public chargé de veiller à dominer la consommation en énergie de celui-ci

- Etude énergétique des bâtiments réalisée dans le cadre du groupement de marché SIGEIF et poursuites des travaux sur le patrimoine communal en priorisant les actions sur les bâtiments les plus énergivores. Les scénarios proposés permettront de mieux planifier et de prioriser les actions à venir.



UNE COLLECTIVITÉ ÉCO-RESPONSABLE

- ☞ Sensibilisation auprès des agents communaux sur **les bons gestes pour réduire la consommation d'énergie**
- ☞ **Réduction des impressions papier**, et configuration des imprimantes en noir & blanc pour limiter les impressions couleur
- ☞ Un code par utilisateur pour les sensibiliser avec envoi chaque mois de leur **consommation mensuelle** et en jours ouvrés
- ☞ **Aucun chauffage d'appoint** ou d'appareil personnels électriques dans les bureaux
- ☞ Renouvellement de la flotte automobile par des **véhicules électriques** (deux véhicules achetés en 2022)
- ☞ **Achat de vélos électriques** pour les déplacements des agents d'un site communal à l'autre
- ☞ Diminution de l'information sous **format papier** (flyers, affiches...)
- ☞ **Réduction de l'amplitude horaire d'allumage** des panneaux d'informations lumineux. Extinction à 21h depuis le mois d'octobre.

SENSIBILISATION DES HABITANTS ET DES ACTEURS LOCAUX

- ☞ Plan de sensibilisation à destination de la population communale afin de les sensibiliser et de les accompagner aux écocgestes
- ☞ Deuxième édition de la Semaine du développement durable en 2023 : une semaine de sensibilisation, d'informations d'ateliers à destination du grand public pour les sensibiliser dans leur quotidien
- ☞ Sensibilisation de nos partenaires aux écocgestes : directrices d'écoles, associations marollaises etc...



TROIS QUESTIONS À

CÉLINE MONASSA

Adjointe à la Culture, Fêtes et Cérémonies

QUELLE SERA LA TENDANCE DE L'OFFRE CULTURELLE POUR L'ANNÉE 2023 ?

Au regard du bilan de la saison culturelle passée, un certain nombre d'événements séduit les Marollais et il nous a paru important d'en reconduire quelques-uns. Je pense notamment à la pièce de théâtre, à la Fête du livre ou encore la Micro-Folie initiée l'an dernier, ainsi que le ciné plein air que nous n'avons pas pu réaliser cet été, à cause d'un été météorologique pluvieux.

Le contexte économique actuel nous encourage à confirmer notre volonté de présenter une offre culturelle adaptée aux différents publics tout en maîtrisant un budget qui se veut plus restreint.

QUELLES SONT LES PRIORITÉS DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE EN TERME D'ANIMATIONS CULTURELLES ?

Dans ce contexte un peu morose dû au Covid-19 toujours présent, à la sobriété énergétique dont il faut tenir compte, nous souhaitons relever le défi, entamé l'an dernier, d'améliorer l'accès à la culture pour tous. Pour cela, nous allons continuer de diversifier l'offre de spectacle : théâtre, concerts, ciné plein air, spectacle familial, fêtes populaires comme le Carnaval, les festivités de Noël... Et nous continuerons d'offrir en accès libre et gratuit, des événements de qualité, pour cela nous travaillons à développer des partenariats.

QUEL GENRE DE PARTENARIATS ?

Marolles reste une petite commune, sans salle de spectacle dédiée. Il nous faut donc créer des opportunités et des partenariats avec des acteurs comme GPSEA, les associations locales ou encore nationales comme les Concerts de poche, et ainsi nous donner la possibilité de nous ouvrir à de nouveaux horizons culturels.

Avec GPSEA, nous avons pu inaugurer la Micro-Folie l'an dernier. Un musée numérique totalement innovant que nous reconduirons cette année encore. Nous accueillons aussi chaque année le Salon des Métiers d'Art du Plateau briard.

Avec la ville de Sucy-en-Brie, nous avons proposé en 2022 une Journée du Patrimoine sous un angle complètement nouveau qui permettait de découvrir notre église et l'église Saint-Martin à vélo.

N'oublions pas la participation et la cohésion lors des grands rendez-vous de solidarité (Octobre Rose, Téléthron, etc.), mais également le travail des services de la commune qui contribue à promouvoir les animations familiales et intergénérationnelles.

THÉÂTRE

Talons Aiguilles et Poil aux Pattes

On a tous déjà eu un lendemain de soirée compliqué... Mais aussi compliqué que celui de Rose et Anna... impossible ! Elles se réveillent à 15h sans aucun souvenir...

Ce qui est sûr, c'est qu'elles ont trop fait la fête, mais que s'est-il réellement passé ? Entre aveux, coquard, drogues, argent et talons aiguilles, ces deux amies vont devoir affronter leurs pires démons : elles-mêmes ! Un conseil : Ne jamais abuser de l'alcool, ou vous risquez d'avoir peur de retrouver la mémoire !

Une comédie déjantée de Lise Herbin et Marie Mougennot, que nous vous proposons le samedi 11 février à 20h30, à la salle des fêtes. (Spectacle pour adultes)

LA MICRO-FOLIE REVIENT EN MARS

Vous l'aviez découvert l'an dernier en avant-première à Marolles, et bien la Micro-Folie revient cette année encore du 18 au 26 mars 2023.

Ce musée numérique a été conçu en collaboration avec 12 établissements culturels nationaux fondateurs.

Véritable plate-forme culturelle de proximité, la Micro-Folie accueille à la fois un musée numérique, un FabLab et une bibliothèque/ludothèque. Le Musée numérique permet de découvrir, à côté de chez soi, les trésors des plus grandes institutions nationales numérisées en très haute définition. Avec l'appui de GPSEA, la municipalité travaille sur les thèmes des visites guidées qui seront proposées aux scolaires de la commune, mais également au grand public. Cette année encore, la ville prévoit un Micro-Festival qui offrira la possibilité de partager un temps de création et d'art avec l'ensemble des publics. Le programme complet vous sera prochainement proposé sur le site et les réseaux sociaux de la ville. Suivez-nous !

AGENDA

AGENDA

JANVIER

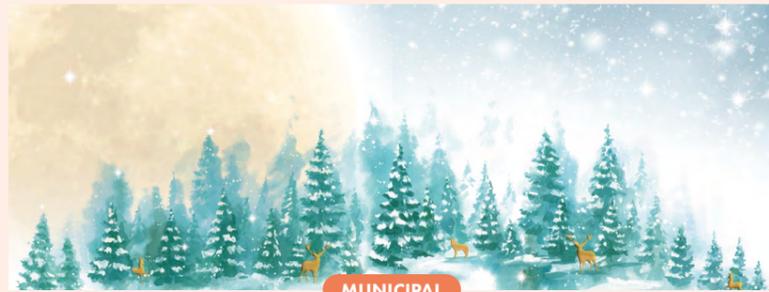


MUNICIPAL

CE SOIR TOUT EST PERMIS !

Soirée familiale

Vendredi 20 janvier
19h - 21h
École de la Forêt



MUNICIPAL

VŒUX AUX MAROLLAIS

Samedi 21 janvier - 19h

Espace des Buissons

AVRIL



ASSOCIATIF

BOURSE AUX VÉLOS LE NEZ AU VENT

Dimanche 2 avril
9h - 17h
Espace des Buissons



ASSOCIATIF

CHASSE AUX CŒUFS AMIS DE MAROLLES

Samedi 8 avril
Parc Urbain



MUNICIPAL

CARNAVAL

Samedi 15 avril
Parc Urbain

FÉVRIER

MARS



AUTRE

COLLECTE DE SANG

Dimanche 29 janvier
9h30 à 13h30
Ecole de la Forêt

Inscription :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



MUNICIPAL

THÉÂTRE

Talons aiguilles et poil aux
pattes

Samedi 11 février
20h30
Salle des Fêtes



MUNICIPAL

LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE

Samedi 18 mars
10h - 13h

Centre commercial des Buissons



ASSOCIATIF

CONCERT DES PROFESSEURS CONSERVATOIRE

Samedi 15 avril
Salle des Fêtes

RETROUVEZ TOUS
LES ÉVÈNEMENTS SUR
MAROLLESENBRIE.FR



MUNICIPAL

MICRO-FOLIE

Du 18 au 26 mars
Salle des Fêtes



MUNICIPAL

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Du 27 mars au 2 avril
Plus d'informations à venir



VOTRE MAGASIN FAIT PEU NEUVE !

Le magasin sera fermé du 9 au 25
janvier pour rénovation.



BIBLIOTHÈQUE DE MAROLLES : DE NOUVEUX HORAIRES DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2023

Mardi : 15h-18h
Mercredi : 10h-12h30 et 15h-18h
Vendredi : 15h-18h
Samedi : 10h-12h30 et 15h-18h



« J'AI TOUJOURS ADMIRÉ CEUX QUI FAISAIENT DU BÉNÉVOLAT »

ENTRETIEN AVEC PATRICIA CHAPOT, EX-PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION MAROLLES LOISIRS ET DÉCOUVERTES (MLD)

POURQUOI AVEZ-VOUS DÉCIDÉ DE QUITTER VOTRE POSTE DE PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION MLD ?

Après toutes ces années à ce poste (ndlr : 14 ans), il me paraît nécessaire de souffler. J'y ai pris beaucoup de plaisir mais je ressentais le besoin d'avoir moins de responsabilités. Surtout en informatique (rires) ! Ce n'est pas une mince affaire avec toute la paperasse que l'on doit gérer. Mais je reste encore dans l'association comme vice-présidente. J'aime être parmi les adhérents.

VOUS AVEZ OCCUPÉ DE NOMBREUSES FONCTIONS DANS LE BÉNÉVOLAT. D'OÙ VOUS VIENT CETTE VOLONTÉ DE VOUS ENGAGER POUR LES AUTRES ?

Elle est très ancienne. Vers mes 12-13 ans j'ai apporté mon aide à une école religieuse qui se trouvait dans l'actuel Bénin. Je préparais des médicaments dans un sac que j'envoyais au médecin de l'école. A Marolles j'ai été présidente d'une association de parents d'élèves de l'école des Buissons. En 2003, au moment de la canicule, j'ai proposé mon aide au maire Alain Josse pour aller voir les personnes âgées. Nous leur rendions visite, on discutait avec eux. Finalement ce service a perduré avec le temps.

QUEL EST LE MOMENT DE L'ASSOCIATION MLD DONT VOUS ÊTES LE PLUS FIÈRE ?

La tombola gourmande. Elle permet de trouver des cadeaux ou des bons de réduction auprès des restaurants, des commerçants et les « petites mains » préparent les paniers de fruits et légumes. Pendant le COVID nous n'avions pas pu organiser cet événement. De voir toute cette aide et cette activité reprendre m'a revigorée ! J'ai eu le même sentiment pour le Téléthon (voir photo). Je me dois de citer également les 10 ans de l'association. Il y avait beaucoup de monde et notamment les anciens présidents de MLD.

QUEL EST VOTRE REGARD SUR L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE AUJOURD'HUI ?

Comme pour beaucoup d'associations je pense, c'est difficile d'avoir de nouveaux bénévoles. C'est plus difficile car beaucoup d'entre nous pensent que l'État ou les organismes officiels s'occupent de tout. J'ai toujours admiré ceux qui faisaient du bénévolat. Cela ne leur rapporte rien et pourtant cela donne beaucoup de satisfaction. Je peux vous dire que, lorsqu'on se fatigue et que l'on a des sourires ou un merci, c'est tellement épanouissant.

QUELS CONSEILS DONNERIEZ-VOUS AU NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION, ALAIN MOREAU ?

De continuer tel qu'il était comme vice-président ! C'est quelqu'un de formidable, il n'a pas besoin de conseil. C'est plutôt moi qui devrais lui en demander (rires).

Pour saluer son engagement bénévole, Patricia Chapot a été désignée par l'ensemble des présidents d'associations, pour recevoir à l'occasion de la Cérémonie des Marollais Remarquables, la médaille de la ville.



JUDO CLUB DE MAROLLES



Une rentrée sous le signe de l'espoir, la satisfaction et la solidarité

Bas les masques... C'est avec un plaisir retrouvé de pouvoir pratiquer ensemble sur le tatami, grâce à un retour à une vie quasiment normale, que notre association a vu ses effectifs revenir en nombre et reprendre son activité. Tous nos dirigeants et professeurs s'étaient mobilisés pour que ce début de saison soit à la hauteur de nos espérances.

Cette satisfaction n'est pas une fin en soi, c'est le début d'une saison que l'on veut riche en événements. Que nos adhérents prennent du plaisir dans leur pratique. Que chacun, petits et grands, puisse trouver une satisfaction dans son investissement personnel. En judo et ju-jitsu la progression est récompensée par le passage de ceinture. A toutes et à tous on souhaite la même réussite que nos récentes ceintures noires Samy Renaudeau, 2ème Dan, Yann Legal et Tuymay Yildiz 1er Dan et plus récemment Axel Feder 1er Dan. Le plus important est d'aller au maximum de ses possibilités en se faisant plaisir.

Au Taïso, au regard de l'engouement et de la volonté des participants, beaucoup mériteraient de se voir décerner une ceinture de couleur, il faudra y penser... Toutes et tous ne ménagent pas leurs efforts dans une très bonne ambiance. Continuez Mesdames et Messieurs vous êtes le sourire de notre association.

Dans notre calendrier il faut aussi retenir, au mois de novembre, la participation au tournoi de Drancy, 30 Marollais étaient présents, une première expérience pour certains et le dimanche 11 décembre le fameux « Dojo Family de Noël » qui regroupe sur le tatami, petits et grands, parents et enfants....

Un des principes du judo est « Entraide et prospérité mutuelle », répondant favorablement à la demande de la Mairie nous avons participé aux actions « Octobre rose » et « Téléthon ».

CONSERVATOIRE

DANSE DE SALON AU CONSERVATOIRE

Vous avez envie de danser ? Vous êtes débutant(e) ou pas ? Seul(e), en couple, entre ami(e)s, ou même en famille, venez découvrir la danse de salon dans un studio de danse de 250 m² au gymnase de Marolles.



Venez apprendre à danser ou vous perfectionner, rencontrer d'autres personnes, unies par la même envie et la même passion. Nous vous proposons des cours de Salsa, Bachata, West Coast Swing, Rock'n'Roll, Cha Cha Cha, Rumba, Valses, Tango

La reprise des cours aura lieu le mardi 17 Janvier 2023 de 20h à 21h30 dans une ambiance dynamique et chaleureuse.

Renseignements : conservatoiremarolles94@gmail.com
ou au 06 82 33 38 86

LES AMIS DE MAROLLES

Le 26 novembre 2022, espace des Buissons, s'est tenue l'Assemblée Générale de l'association des Amis de Marolles, suivie par la fête annuelle qui s'est déroulée dans une ambiance très conviviale.

Une remarquable présentation de vieux outils d'antan était exposée, rien que pour le plaisir des yeux et un retour dans l'ancien temps.

Dans un univers plein de nostalgie, nous avons été transportés quelques années en arrière en écoutant pendant plus d'une heure, Corinne KUZMA, retracer la carrière de l'une des artistes françaises les plus populaires « France GALL » et interpréter ses plus belles chansons. Concert applaudi par un public très enthousiaste.

Vous pouvez voir les photos sur notre site : www.amis-marolles.org rubrique dernière info.



Après la remise des lots de fleurissement, l'après-midi s'est terminée par un moment de rencontre et d'échange autour du verre à l'amitié. Nous tenons à remercier toutes les personnes présentes à cet après-midi chaleureux et festif.

Petit rappel, n'oubliez pas de décorer vos boîtes aux lettres pour 2023. Ce concours de customisation de boîtes aux lettres vous est proposé, il est gratuit et ouvert à tous les habitants.

Soyez créatif, montrez vos talents artistiques, embellissez vos boîtes aux lettres.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2023.

Renseignements : au 06 12 62 38 59 ou www.amis-marolles.org rubrique dernière info



ÉTOILE MAROLLAISE

L'Étoile Marollaise souhaite une bonne année 2023 à tous ses adhérents adultes et enfants.

Au programme de cette nouvelle année : le partage de la galette des rois, la coupe du bois dans la forêt de Notre Dame pour les feux de la Saint-Jean, une soirée danse latine et la 28ème Foulée Verte prévue le 04 juin 2023.

A très bientôt pour partager le verre de l'amitié.

UNIVERSITÉ INTER-ÂGES

L'Université Inter-âges (UIA) vous propose en janvier et en février trois conférences à proximité de Marolles-en-Brie, à 14h30 :

- Le 12 janvier : « Byzance, un empire, une foi, une culture » par Monsieur Michel BALARD, professeur émérite, historien médiéviste, cinéma espace J.M. Poirier à Sucy en Brie

- Le 27 janvier : « L'héritage de la photographie noir et blanc après les années '50 » par M. Eric PARMENTIER, historien d'art, cinéma du Forum à Boissy-St. Léger

- Le 10 février : « Le Conseil de Sécurité de l'ONU » par Monsieur Jean-Pierre BAUX, historien, démographe, cinéma du Forum à Boissy-St. Léger

Également programmés par la section UIA du Plateau Briard, deux nouveaux cycles de cours vont commencer :

- Dès le 10 janvier à 10h : Dans le domaine de l'astrophysique-astronomie, un cycle de 4 séances de 1h30 dédiées à la Cosmologie avec Monsieur Jacques FRIC de la Société Astronomique de France, salle au stade Laveau, à Boissy-St. Léger

- Le 26 janvier, Madame Françoise VIET, musicologue débutera le cycle consacré aux Genres musicaux, 6 séances de 2h les jeudis de 14h à 16h à la salle Calès à Boissy-St. Léger

Inscriptions : 01 45 13 24 45 ou contact@uia94.fr ou www.uia94.fr



MAROLLES EN HARMONIE

Retour sur un trimestre bien rempli avec plusieurs événements sous le signe de la solidarité



« Marolles en Harmonie », c'est l'organisation de « l'Échappée Rose pour Lili », dans le cadre d'OCTOBRE ROSE, de la « Course du Muscle » et du spectacle du « Mentaliste » à l'occasion du TELETHON, et enfin de la collecte des « Boîtes de Noël Solidaires » pour les plus démunis. Une suite de rendez-vous que vous n'avez pas manqués, et au cours desquels vous nous avez démontré votre solidarité et votre profonde générosité. Pour cela, nous vous disons : MERCI !!

- Premier rdv de cette rentrée, « l'Échappée Rose pour Lili ». Symbole fort de la solidarité Marollaise, cet événement était organisé avec l'appui de l'Institut Gustave Roussy et avec l'association Marollaise « InfiniLili », qui apporte son soutien aux femmes atteintes du cancer du sein. Une association que vous pouvez continuer à aider toute l'année. Grâce à votre forte participation et à vos dons, nous avons pu récolter pas moins de 1 270€ (un record !) repartis entre ces 2 entités.

- Deuxième événement : le Téléthon. Après 5 ans d'absence sur Marolles, une reprise de flambeau honorable : un weekend de forte mobilisation rythmé par de nombreuses activités proposées par 8 associations Marollaises et la municipalité (concert de gospel, course du Muscle, animations diverses au centre commercial, spectacle de mentaliste...), et une somme de près de 5000€

collectée. Un bel élan de générosité qui nous réchauffe le cœur et rappelons-le, contribue à sauver des vies!

- Troisième et ultime rendez-vous de ce trimestre riche en activités, les « Boîtes de Noël Solidaires ». Avec près de 60 boîtes l'année dernière, l'édition 2022 sera sans doute un nouveau succès. La demande est là, le secours catholique ne faiblit pas, et face à nous, l'adhésion et la participation sans faille des Marollais donnent à notre action tout son sens.

En 2023 « Marolles en Harmonie » continuera encore à vous surprendre en vous proposant quelques belles surprises. En attendant, de nous retrouver autour d'activités festives ou caritatives, nous profitons de ce début d'année pour vous présenter nos meilleurs vœux de Bonheur ! Que cette année soit pour vous et tous ceux qui vous sont chers, celle de toutes les Joies et de tous les Succès !

Harmonieusement vôtre !

Actualités : sur la page Facebook Marolles en Harmonie



CORPS & ART

Au forum des associations, vous avez été plusieurs à nous demander un créneau un soir de semaine. Nous sommes heureux aujourd'hui de pouvoir vous le proposer.

Afin que vous puissiez découvrir nos deux disciplines, la Barre au sol et le Fitdance, Caroline Somme, professeure diplômée d'état, vous proposera un jeudi par mois de 19h45 à 20h45, dès le mois de janvier, de découvrir notre travail de renforcement musculaire.

N'hésitez pas à vous renseigner, à venir essayer.

Renseignements : 06 23 87 50 90 ou corps.et.art.94@gmail.com ou www.corpserart.fr



23^{ÈME} ÉDITION DU SALON DES MÉTIERS D'ART



Les 14, 15 et 16 octobre dernier, GPSEA organisait la 23^{ème} édition du salon le plus attendu sur le Plateau briard.

Une cinquantaine d'exposants aux talents divers, ont fait étalage de leurs arts et de leurs réalisations dans des domaines aussi variés qu'originaux : art de la maison, gastronomie, art graphique, papier, bois et marqueterie, céramique, poterie, métal, verre, modes, accessoires et bijoux.

Les créateurs de mode ont été mis à l'honneur avec une série de défilés de costumes de scène de la maison Le Fil d'Or avec des accessoires de Mamouchka Eco-vannerie et du Rêve Doré, des créations d'Aby Gardner, de Pirouette Cacahuète et de l'Atelier Laac.

Le rendez-vous est pris pour l'édition 2023 !



LES ÉLUS DU TERRITOIRE UNIS POUR DÉFENDRE LES RIVERAINS D'ORLY DES NUISANCES AÉRIENNES

Monsieur le maire et son adjointe en charge de l'urbanisme et de l'écologie, Vanessa Hanni, étaient, le 15 octobre dernier, à l'aéroport d'Orly aux côtés de nombreux élus, notamment du Plateau briard, d'associations et d'habitants.

Il s'agissait d'interpeller les pouvoirs publics sur l'augmentation des nuisances que subissent quotidiennement les riverains de l'aéroport, dont les Marollais, en raison de l'augmentation du trafic aérien par rapport à celui d'avant la COVID-19.

Notons que cette manifestation a été organisée par l'association DRAPO. La commune est adhérente à celle-ci depuis un an.



EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 8 DÉCEMBRE 2022



Une séance du conseil municipal s'est tenue le jeudi 8 décembre 2022 en mairie.

Cette page vous présente les principales délibérations adoptées par le Conseil municipal et des éléments explicatifs pour une meilleure compréhension du travail de vos élus.

• Installation d'un nouveau conseiller municipal

Au titre de l'article L.270 du Code électoral, le remplacement d'un conseiller démissionnaire est garanti par le suivant sur la liste, sans que les électeurs ne soient de nouveau invités à voter. A la suite de la démission de Madame Nicole Delbosc (groupe Marolles mon Village), **le conseil municipal a donc pris acte de l'installation de Monsieur Thierry Evain** comme conseiller municipal.

• Approbation de la convention de maîtrise d'ouvrage unique relative aux études et aux travaux de la requalification de la voirie située avenue des Bruyères

Par délibération du 30 mars 2022, Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) a reconnu d'intérêt territorial une partie de l'avenue des Bruyères située entre l'avenue des Uzelles et la rue des Bouviers.

Cette reconnaissance actée dans la convention présentée en Conseil permet à la commune de bénéficier d'un financement de GPSEA pour les travaux de l'avenue des Bruyères effectués à l'été 2022 (400K euros).

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité.

• Autorisation de dépôt de subventions

Afin de maintenir la continuité du service public, le Conseil municipal délègue au maire ou à son représentant les demandes d'attribution de subvention adressées à l'Etat, à d'autres collectivités territoriales ou tout autre organisme contributeur, suivant l'éligibilité des opérations portées au budget 2023.

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité.

• Signature du marché public de prestation de service relatif à la location d'autocars avec conducteurs pour le transport en commun de personnes

Ce marché concerne également les communes de Mandres-Roses, Périgny-sur-Yerres, Santeny, Villecresnes. Marolles-en-Brie en est coordinateur.

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité.

• Signature du marché public de prestations régulières et prestations ponctuelles de nettoyage des locaux des bâtiments communaux de Marolles-en-Brie

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité.

• Approbation de la convention d'objectifs et de financement – prestation de service « Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité » Bonus associés n° 12560-62964-1

La signature de cette convention avec Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne permet à la commune de bénéficier du financement de la CAF pour l'organisation d'un séjour culturel ainsi que des temps d'échanges avec les parents sur l'échec scolaire.

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité.

Pour en savoir plus :

- L'ensemble des délibérations adoptées en Conseil municipal est affiché en mairie ou disponible sur le site internet de la commune.
- Le conseil municipal est à retrouver en vidéo sur la chaîne Youtube de la commune « Ville de Marolles-en-Brie »

Du 1 janvier au 28 février 2023
BON DE RÉDUCTION 3€
 valable sur toutes prestations homme ou femme,
 et sur présentation de ce coupon.

LE SALON
 Bellissimim

f Bellissimamarollesenbrie
 @ lesalonbellissimi

07 66 69 73 09 - 01 43 86 17 67

Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 19h00
 5 rue de la Porte des Bois - 94440 Marolles en Brie

MAROLLES MON VILLAGE



Marollais, Marollaise,
En cette fin d'année assez difficile, nous tenons plus que jamais à exprimer tous nos meilleurs vœux pour une, espérons-le, meilleure année 2023.

Bien entendu, en ce qui concerne notre commune, Marolles Mon Village restera comme toujours vigilante sur tous les sujets qui concernent notre cadre de vie et le fonctionnement des services de la ville.

D'ores et déjà certains sujets qui inquiètent les Marollais vont devoir être mis sur la table pour demander à notre Mairie d'intervenir ou de chercher des réponses.

Pour n'en citer que quelques-uns :

- Quel futur pour le bureau de poste ? Celui-ci est menacé de disparaître alors qu'il reste un service important pour la commune et que pas tout le monde peut se déplacer à Sucy ou Villecresnes pour envoyer un recommandé...

- De plus en plus d'habitants se plaignent du système actuel de ramassage des encombrants et souhaitent revenir à l'ancien système.

- Nous recevons de nombreux témoignages au sujet d'irrégularités sur le respect des horaires du bus 12, suppressions de bus en dernière minute, appli imprécise...

- Dans le parc urbain, il est bon de constater que la grande majorité des propriétaires de chiens les tiennent en laisse conformément au règlement, cependant certaines personnes promènent encore de gros chiens potentiellement dangereux (pit bull, berger allemand) libres et sans muselière. A surveiller.

- La mairie a demandé au dernier conseil municipal une subvention pour des arbres. Espérons-nous voir revenir des arbres aux Bruyères ?

Mais ce ne sont que quelques sujets à aborder. N'hésitez à faire part de vos inquiétudes sur facebook, et sachez que Marolles Mon Village est à l'écoute des inquiétudes et demandes de ses concitoyens/nnes.

Sur ce, profitez de vos proches et passez de bonnes fêtes.

A bientôt.

«Marolles, mon Village»

facebook.com/marollesmonvillage/
marollesmonvillage94@gmail.com

VIVRE MAROLLES



En ce début d'année, nous souhaitons tout d'abord vous présenter, ainsi qu'à vos proches, nos meilleurs vœux, de Santé, de Prospérité et de Réussite.

En 2023, nous poursuivons notre action en vous informant régulièrement sur la gestion de notre commune.

Dans un contexte économique difficile et incertain, la maxime «Gouverner, c'est prévoir», est plus que jamais d'actualité; sauf apparemment pour la majorité.

En effet, lors du conseil municipal du 27/09/2022 nous avons demandé comment notre édile comptait anticiper l'impact de l'inflation et plus précisément du coût de l'énergie, sur le budget de 2023, et quelles mesures seraient prises. Monsieur Le Maire nous expliquait alors que Marolles était "couvert" par le SIGEIF*, et que compte tenu du fait que « les prix négociés courent jusqu'à fin 2023. Nous aurons donc au 1er janvier une augmentation de 15 %, **ce qui n'est pas la fin du monde**». Malgré notre insistance pour que des mesures adaptées soient prises, (extinction de l'éclairage public la nuit par exemple), à l'instar d'autres communes, aucune action concrète n'était menée. Or, Le 8 décembre dernier lors du conseil municipal, alors que nous posions à nouveau la question, Monsieur le Maire évoquait de grandes difficultés à construire le budget 2023, compte tenu **d'une facture qui pourrait être multipliée par 5 !**, et annonçait alors vouloir faire des économies, en commençant... par l'extinction de l'éclairage nocturne ! Force est de constater qu'il aura fallu plusieurs mois et notre insistance, pour que la majorité municipale réagisse et prévoit enfin, de mettre en place des mesures d'économie. (*SIGEIF : Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France).

Le deuxième motif d'inquiétude budgétaire, c'est la police pluri-communale, dont le coût pour notre commune est de 92K€ /an.

La promesse faite début 2022 d'avoir 11 agents, n'a à ce jour, pas été tenue. En effet, seuls 6 policiers composent actuellement cette police, pour... 4 communes !!

En désespoir de cause, le maire et son équipe ont décidé de déployer 24 caméras sophistiquées dont le coût (échelonné sur 3 ans), a augmenté de 100K€ en quelques mois, pour atteindre aujourd'hui, 520 000 €.

Nous ne sommes pas opposés à une police mutualisée, bien au contraire, mais encore faut-il qu'elle soit correctement anticipée, dimensionnée et efficace.

Alors oui, "Gouverner c'est prévoir". Les belles paroles ne suffisent plus. L'anticipation, la réactivité et la mise en place d'actions concrètes sont essentielles pour faire face aux réalités du contexte actuel.

Merci de votre confiance.

Pour garder le contact : elus.vivremarolles@gmail.com
Bernard KAMMERER, Carine CHARLES, Joël VILLACA

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

La sobriété oui ! La morosité non !

En ce début d'année, nous poursuivons notre plan de sobriété énergétique. A l'heure où l'inflation s'éternise et des coupures d'électricité sont à craindre, chacun doit faire sa part.

La commune répond présent à ce défi depuis l'automne 2022 en appliquant une politique d'économie tant énergétique que de sobriété. Elle se traduira par **des économies substantielles perceptibles dans notre résultat de fonctionnement 2022**.

Après la réduction du chauffage dans les bâtiments publics à 19°, la réduction de l'intensité de l'éclairage public, le remplacement d'une chaudière énergivore, la sensibilisation des agents et partenaires aux écogestes, l'étude énergétique des bâtiments pour investir sur le long terme entre autres, nous poursuivons en 2023 cette politique de sobriété par l'extinction de l'éclairage public au-delà de minuit.

Notre priorité est de continuer à **maîtriser les dépenses de fonctionnement de la collectivité** et ainsi permettre, malgré l'augmentation des coûts des matières premières et de l'énergie, de **continuer d'investir pour notre ville**.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nul ne connaît exactement le coût de l'augmentation de l'électricité et du gaz prévu en 2023. Pour autant, nous ne souhaitons pas sacrifier l'organisation d'activités municipales ou d'événements conviviaux au moment où le moral de notre pays n'est pas à l'optimisme.

Beaucoup d'entre nous avons pu mesurer durant les fêtes, l'importance de nous retrouver en famille, avec nos proches. C'est dans ce même esprit que **nous préserverons autant que possible, ces moments festifs, d'unité et d'échanges**.

Moins ancrés dans le temps que des travaux de voirie ou l'aménagement d'espaces verts, ces moments sont pourtant, à notre sens, essentiels pour tisser des liens entre les Marollais et mettre en avant les différents acteurs de notre territoire, en premier lieu, nos associations et nos commerçants.

C'est ainsi que nous avons eu l'immense plaisir de vous voir si nombreux au lancement des illuminations, au week-end du Téléthon ou encore au spectacle de Noël.

Organiser des événements oui, mais en responsabilité et avec rigueur. C'est-à-dire en se concentrant sur l'essentiel pour répondre, au plus près, à vos aspirations tout en faisant des économies. Ainsi, la première Cérémonie des vœux aux Marollais de votre équipe municipale verra son budget diminuer de 25 % par rapport aux précédentes éditions.

En 2023 nous continuerons à agir de manière pragmatique, c'est-à-dire faire face aux réalités concrètes et non aux suppositions ou peurs.

Nous vous souhaitons une bonne année 2023 !



BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT

QUI ?

POURQUOI ?

COMMENT ?

CNI ET PASSEPORT : UN DÉLAI D'OBTENTION RALLONGÉ

Depuis la crise sanitaire, les demandes de renouvellement de titres d'identité explosent. Selon l'ANTS (Agence nationale des titres sécurisés), le délai d'obtention des CNI et Passeports peut atteindre les deux mois d'attente.

Pourquoi un tel délai d'attente ?

La crise du Covid-19 a fait tourner au ralenti l'activité de l'ANTS avec l'effondrement des demandes de renouvellement de pièces d'identité. Aujourd'hui, tout le monde cherche à rattraper le temps perdu. L'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) évalue un million de cartes nationales d'identité non-demandées entre 2020 et 2021.

L'embouteillage actuel des demandes s'explique également par le déploiement de la nouvelle carte d'identité au format carte bancaire, depuis le 2 août 2022. L'effet de la nouveauté vient s'ajouter à la forte demande actuelle.

Si les délais pour obtenir un rendez-vous de renouvellement de titres d'identité s'allongent, ce n'est pas le cas pour le processus de vérification, de fabrication et de livraison piloté par l'ANTS une fois que le dossier a été déposé en mairie (compter une 2 à 3 semaines).



Le nouveau prêtre de Marolles et de la Vallée du Réveillon

Le 1er septembre, le père Aurélien Fourcalt a rejoint les paroisses de la Vallée du Réveillon. Originaire de Côte d'Or, il arrive en région parisienne en 2009. Il est alors professeur d'histoire-géographie et adjoint en pastorale scolaire à l'institut Montalembert de Nogent-sur-Marne. Aurélien Fourcalt est ordonné prêtre en 2019 par Mgr Michel Santier en la cathédrale de Créteil, et devient vicaire de la paroisse de Nogent-sur-Marne.

Un désir de campagne et de verdure le fait arriver aujourd'hui sur le Plateau briard.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

BLOC-NOTES

ÉTAT-CIVIL

BIENVENUE AUX BÉBÉS

- Lyana, Jade, Ilda HERVOUET née le 06/10/2022 ;
- Anna, Marie, Violette, Maggy VANHAVERE née le 12/11/2022 ;

ILS SE SONT DIT OUI

- Jordan, Nassim MAZRI et Anaïs, Corinne, Geneviève, Jeanine SAINT-POL le 15/10/2022

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Josette, Marie, Georgette GESLIN le 28/10/2022 ;
- Jean-Jacques, Marcel BILLEREY le 06/11/2022 ;



POLICE MUNICIPALE

1 bis rue la Fontaine – 94440 SANTENY

HORAIRES

- Ouverture public : du lundi au vendredi de 14h à 17h30.
- Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

CONTACT

Tél. : 06 99 71 77 13

Mail : contact@pm-plateaubriard.fr

Votre MAIRIE

LA MAIRIE accueille le public du lundi au samedi.

Tél. : 01 45 10 38 38

Mail : accueil@marollesenbrie.fr

ACCUEIL / SERVICE POPULATION

Lundi : 9h-12h et 13h30-19h15

Mardi au Jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Vendredi et samedi : 9h-12h

Tél. : 01 45 10 38 38

Pour l'obtention d'un passeport ou d'une carte d'identité, la prise de rendez-vous est obligatoire.

SERVICE SCOLAIRE

Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Mardi : 13h30 - 18h

Vendredi : 9h - 12h

Tél. : 01 45 10 38 31

CCAS

Lundi : 9h - 12h

Mardi à jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Vendredi : 9h - 12h

Tél. : 01 45 10 38 23

SERVICES TECHNIQUES

Du lundi au vendredi sur rendez-vous au 01 45 10 03 30

SERVICE URBANISME

Du lundi au vendredi sur rendez-vous au 01 45 10 03 32

Je vous souhaite une Belle Année 2023

En 2022, 33 promesses de ventes et 27 signatures d'actes authentiques.
Ils m'ont fait confiance pourquoi pas vous ?

Dorothée MONTCHARMONT
06 62 52 98 21
www.dorotheeimmobilier.fr

4,9 / 5 (28 avis)
99% Taux de satisfaction
+28 Recommandations

Agent Immobilier indépendant enregistré à Créteil sous le N° RCS 929 307 123 • Carte T C P194012021000000075 • RCP 24925757 2000

ARRÊT DE LA COLLECTE DES BACS MARRON
DERNIÈRES COLLECTES LA SEMAINE DU 12 DÉCEMBRE 2022
À VOTRE JOUR DE COLLECTE HABITUEL

REPRISE DE LA COLLECTE À PARTIR DU LUNDI 13 MARS 2023

NUMÉROS UTILES

- **SAMU** : 15 ou 112
- **Commissariat de Boissy** : 01 45 10 71 50
- **Police** : 17
- **Gendarmerie** : 01 49 80 27 00
- **Pompiers** : 18
- **SAMU social** : 115
- **Sécurité sociale** : Assurance Maladie du Val-de-Marne – 94031 Créteil Cedex (sur rdv uniquement) – Tél. : 3646 – www.ameli.fr
- **Taxi conventionné et ambulances** : 06 61 66 04 75
- **Espace départemental des solidarités** : RDV assistante sociale au 01 56 71 47 50 ou eds.sucy@valdemarne.fr (EDS de Sucy-en-Brie ou PMI de Villecresnes)
- **PMI** : 3 avenue Foreau 94440 Villecresnes – Tél. : 01 56 71 42 85 (lundi 13h/20h, mardi, mercredi et vendredi 8h30/12h et 13h/17h, jeudi 8h30/12h et 13h/18h)
- **Psychologue APCE94** : RDV au 01 45 10 38 30 ou 38 23 ou 01 56 32 32 33
- **CAF** : Renseignements/RDV du lundi au vendredi 9h/12h15 et 13h/16h15 – 3230 – www.caf.fr
- **Permanence juridique en mairie** : RDV au 01 45 10 38 38 (samedi matin)
- **Permanence départementale** : les mardis de 14h à 17h à la mairie de Marolles-en-Brie/sur rendez-vous au 3994 ou sur www.valdemarne.fr
- **Gymnase** : 01 43 86 16 98
- **Stade Didier Boutten** : 01 45 69 40 18
- **Bibliothèque** : 01 45 98 38 66
- **Urgences** : Centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges
Tél. : 01 43 82 43 33
- **Urgence électricité** : 09 72 67 50 94 (24h/24 7j/7)

- **Urgences vétérinaires** :
- **VETALIA** : 01 40 40 01 02
- **VETOADOM** : 01 47 46 09 09
- **SOS Médecins** : 01 47 07 77 77 ou 3624
- **Médecins à domicile** : 0 825 001 525
- **Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48
- **Chirurgien dentiste de garde** :
Tél. : 01 48 52 31 17
- **SIDA info service** : 0 800 840 800
- **SOS Amitié** : 01 42 96 26 26



HORAIRES MAROLLES-EN-BRIE

- **Lundi à vendredi** : 14:30 – 18:00
- **Samedi** : 09:00 – 12:00
- **Dimanche** : fermé

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

AMBULANCE

- Ambulance Santé Plus, 9 place des Quatre Saisons – 01 43 86 57 95

CHIROPRACTEUR

- Maram DREYCOURT, 5 rue de la Porte des Bois 06 16 77 24 01

CHIRURGIEN-DENTISTE

- Robert BAUDRY, 8 rue des Semeurs 01 45 99 32 05
- Virginie PARRA, 7 rue de la Porte des Bois – 01 43 86 93 63

COACH PERSONNEL

- Sylvie GEGOU – 06 44 68 50 40
contact@sylvie-gegou-coaching.com

DIÉTÉTICIENNE / NUTRITIONNISTE

- Cécile DOFFIN, Diététicienne, 6 route de Brie 01 45 98 22 30
- Céline CLAUSS, Nutritionniste et coaching sport, 5 rue Pierre Bezançon – 06 87 43 52 05

INFIRMIÈRE

- Annick WANTUCH, 6 place des Quatre Saisons
- Sophie SERNEELS, 8 rue des Taillis – 01 45 99 22 45
- Aurélie BOUDOUH – 01 45 99 22 45
- Gwenaëlle ROSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 84 82 35 49
- Cécilia OZDEMIR et Margot ROJ, 11 rue des marchands 06 64 64 72 13
- Sandra MATHIEU – infirmiere.marolles@gmail.com 06 32 12 98 65

KINÉSITHÉRAPEUTE

- Catherine BERNARD-ALLAIN, 8 rue des Taillis 01 43 86 18 58

- Caroline TISSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 50 01 58 99

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

- Eric KOVACS, 7 rue de la Porte des Bois – 07 82 13 63 14
- Cabinet médical : Dr Pierre SCUOTTO, Dr Kevin TARAKI, Dr Wilfried SCEUTENAIRE et Dr Jessica LANGLOIS, 5 rue Pierre Bezançon – Secrétariat : 01 85 44 04 28

ORTHODONTISTE

- Aurélie BRUNAUD, 7 rue de la Porte des Bois 01 45 99 36 22

ORTHOPHONISTE

- Cabinet d'Orthophonie des Quatre Saisons, 8 place des Quatre Saisons 01 45 99 41 86

OSTÉOPATHE

- Amandine PERINO, 5 rue Pierre Bezançon – 06 58 42 17 57
- Anne-Laure LESTIENNE, 8 rue des Taillis – 07 65 60 42 77
osteo.lestienne@gmail.com

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sandrine BOUCHEZ, 48 avenue de Grosbois – 01 45 99 33 34

PHARMACIE

- Pharmacie Grosbois-Marolles, 4 rue des Marchands – 01 45 99 31 11
- Pharmacie Tsia Réjane, 8 rue des Taillis – 01 43 86 15 81

PSYCHOLOGUE

- Emmanuelle SEMIATICKI, 5 rue de la Porte des Bois – 01 45 95 99 85 / 06 60 78 58 18
- Lucile PAULY, 5 rue Pierre Bezançon 07 68 73 69 29

PSYCHOMOTRICIENNE

- Florine PIVOT, 5 rue Pierre Bezançon 06 66 40 60 16

SAGE-FEMME

- Cabinet médical – 5 rue Pierre Bezançon
- Mélinda TEREZO : 07 64 12 14 90
- Mélanie FAURE : 07 66 58 47 70

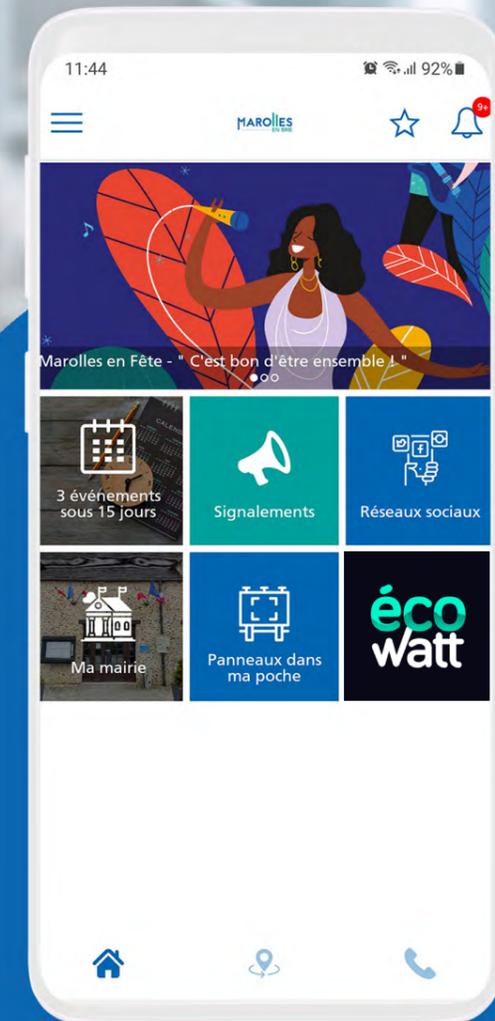
VÉTÉRINAIRE

- Clinique Vétérinaire de la Tuilerie 2 Hameau d'activités de la Tuilerie 01 43 86 13 13
- Sophie Degueurce
- Laurence Chateau
- Lilas Bordès

MAROLLES EN BRIE

Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google play



TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION OFFICIELLE
DE VOTRE VILLE

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INVITE À

**LA CÉRÉMONIE DES VŒUX
AUX MAROLLAIS**

SAMEDI 21 JANVIER 2023

19H00



**Espace des Buissons
4 Avenue des Bruyères 94440 Marolles-en-Brie**